

VIDE-GRENIER RUE PIERRE JOSEPH LEMER

SAMEDI 27 AVRIL 2024

8H30 à 16h



Bien Vivre la Ruralité
à Hergnies

104 rue PJ Lemer

Renseignements : ☎ 09 52 70 06 55 ou bienvivreahergnies@gmail.com

DATE LIMITE D'INSCRIPTION 20 AVRIL 2024
SOUS RESERVE DE PLACES DISPONIBLES
TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT :

- PHOTOCOPIE RECTO VERSO DE VOTRE PIECE D'IDENTITE
- CHEQUE DE REGLEMENT A L'ORDRE DE BIEN VIVRE LA RURALITE A HERGNIES
- DOSSIER D'INSCRIPTION
- ATTESTATION SUR L'HONNEUR DUMENT REMPLI

INSCRIPTION UNIQUEMENT:

Salle Paulownia (face à la friterie) :

Samedi 13/04/2024 de 10h à 12h

Samedi 20/04/2024 de 16h à 18h



REGLEMENT

La route sera fermée de 6h à 18h

Ouvert au public de 8h30 à 16h

Installation : impératif de 7h à 8h30

Après 7h tous les emplacements retenus sont mis à la disposition de l'association. Sans remboursement

Stationnement : Les véhicules doivent impérativement être stationnés sur l'emplacement retenu (si votre véhicule mesure 3m vous ne disposez que de 2m de déballage) sinon votre véhicule doit se garer hors de la zone

Responsabilité : chaque participant est responsable des dégâts qu'il pourrait occasionner.

Entrée : uniquement par la place

Nettoyage : chaque participant s'engage à nettoyer son emplacement et à repartir avec tous ses objets invendus ainsi que ses déchets.

Désistement toute annulation ne fera l'objet d'aucun remboursement

Respect des horaires de déballage et emballage 07h 18h

Respecter les interdictions de circulation

Interdiction de suspendre tout objet ou habit sur les habitations, commerces et mobilier urbain

STRICTEMENT INTERDIT A LA VENTE



ARTICLES NEUFS, ARME, ANIMAUX, CD GRAVES, CONTREFAÇON DE TOUT TYPE, ETC ...

LES PLACES SONT DONNEES PAR ORDRE D'ARRIVEE.

RENOVEZ VOS DOSSIERS AU PLUS TOT

Dossier inscription

Je réserve _____ mètres linéaires

Soit _____ €

Réglé en espèces

Réglé par chèque à l'ordre de « bien vivre la ruralité à Hergnies »

Tarifs de location :

Pour les adhérents de l'association : gratuit

Pour les exposants habitant rue Pierre J Lemer : 3 €

Pour les exposants hergnisiens ou autres : 6 € les 5m

Je soussignée,

NOM PRENOM :

TELEPHONE (OBLIGATOIRE) :

ADRESSE :

CODE POSTAL VILLE :

EMAIL :

DECLARE SUR L'HONNEUR AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET ACCEPTE SANS RESERVE LE REGLEMENT DU VIDE-GRENIER

DATE

SIGNATURE OBLIGATOIRE